

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement du soutien opérationnel
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 33492 du 2 juin 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général des organismes centraux – branche « administrative et technique »**

NOR : INTJ2013325S

Le commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 71121 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1930016S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} juillet 2020 :

Noël Stéphan NIGEND : 145 455 NLS : 8 004 871

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juillet 2020 :

Bansard Sylvain NIGEND : 165 522 NLS : 8 022 103

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} juillet 2020 :

Krykwa Alexandra NIGEND : 242 635 NLS : 8 088 399

Dervaux Jonathan NIGEND : 233 356 NLS : 8 085 883

Le Pilouer Yannick NIGEND : 220 489 NLS : 8 072 736

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juillet 2020 :

Laurent Franck NIGEND : 154 067 NLS : 8 011 854

Ouail Jean-Marie NIGEND : 164 333 NLS : 8 020 367

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 juin 2020.

*Le général de division,
commandant du soutien opérationnel
de la gendarmerie nationale,
O. GUÉRIF*